

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANNEPLAA**

NOMBRE DE MEMBRES			SÉANCE DU 15 septembre 2026
En exercice	Présents	Votants	L'an deux mille vingt-six et le quinze septembre à 20h00, le Conseil municipal de LANNEPLAA, s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, Vincent BORDENAVE, affichée et transmise par voie électronique le 08 septembre 2026, et sous la présidence de ce dernier.
11	09	09	
Date de la convocation : 08 septembre 2026			

Présents : Vincent BORDENAVE, Maire, Éric NOTARIO, Karine DARRIEULAT et Franck LAULHÉ, Adjoints, Audrey LABASTIE, Nadine SAHORES, Carole SARTHOU, Vincent MARTINET, Pierre ZIEGLER, conseillers municipaux.

Absent avec procuration :

Absents : Julien GODRIE et Maryse DIRSON

Secrétaire de séance : Franck LAULHÉ

Finances : Hébergement site Internet de la Commune, remboursement du renouvellement du site de la commune_(DEL20260915_02)

Monsieur le Maire indique que le site Internet de la commune est hébergé par le site Wix. Pour cela, un abonnement de 432 € est facturé pour 3 ans. Cependant, ce site n'accepte pas d'autre règlement que la carte bancaire.

Monsieur le Maire indique avoir avancé cette somme et sollicite un remboursement de la Commune.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote) :

Décide de renouveler l'hébergement du site Internet,

Décide de rembourser la somme de 432 € à Monsieur Vincent BORDENAVE sur justificatif,

Charge Monsieur le Maire d'informer de la présente :

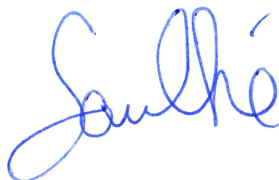
- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Madame la Comptable Publique d'Orthez

Pour	Abstention	Contre
09	0	0

*Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.*

Le secrétaire de séance,

Franck LAULHÉ



Le Maire,

Vincent BORDENAVE

